

SEANCE du 7 février 2019
COMPTE RENDU

L'an 2019, le sept février, le Comité Syndical du SIARNC, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Claude MANCEAU.

Etaient présents :

M. BEHERAY Pierre, Mme BOULANGER Christine, Mme BURGHOFFER Chantal, M. COULOMBEL Simon, M. DUCROCQ Jean, M. GARDERA Denis, Mme GONTHIER Annie, M. JACQUES Bernard, M. JOUIN Dominique, Mme LAGRAVIERE Isabelle, M. LANCESTREMER Armand, M. LAVENANT David, M. LE GOFF Francis, M. MANCEAU Claude, M. METIVIER Laurent, M. RECOUSSINES Michel, M. ROBERT Yann, M. LE FOLL jusqu'au point 1 de l'ordre du jour.

Procurat(s) : M. BUISSON Gérard donne pouvoir à M. JACQUES Bernard, M. COLLEU Christian donne pouvoir à M. LAVENANT David, M. JULLIEN Jean-Pierre donne pouvoir à M. MANCEAU Claude, M. LEMAITRE Patrick donne pouvoir à Mme BOULANGER Christine, M. LE NAGARD Jean-François donne pouvoir à Mme BURGHOFFER Chantal, M. MOREAU Christian donne pouvoir à M. GARDERA Denis, M. NOEL Michel donne pouvoir à Mme GONTHIER Annie.

Etai(ent) absent(s) : M. BOE Gérard, M. BOHY Gérald, Mme CHANCEL Françoise, Mme VENANT Annick, Mme VIROT Sandrine.

Etai(ent) excusé(s) : M. BUISSON Gérard, M. COLLEU Christian, M. DURAND Sylvain, M. JULLIEN Jean-Pierre, M. LEMAITRE Patrick, M. LEBAR Daniel, M. LE NAGARD Jean-François, M. MOREAU Christian, M. NOEL Michel.

A été élu(e) comme **secrétaire de séance** : M. BEHERAY Pierre.

ORDRE DU JOUR

DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU COMITE SYNDICAL
JEUDI 13 DECEMBRE 2018

- 1. Vote des comptes administratifs et approbation des comptes de gestion du syndicat**
- 2. Budget principal, Budget Primitif « BP 2019 »**
 - a. Exécution du budget 2018**
 - b. Programme de travaux**
 - c. Orientations budgétaires pour 2019**
 - i. Evolution des dépenses réelles de fonctionnement**
 - ii. Evolution du besoin de financement**
 - iii. Projet de budget Primitif 2019**
 - 1. Affectation du résultat de 2018 du budget principal**
 - 2. Budget principal du SIARNC « BP 2019 »**
 - 3. Intégration de Vicq**
- 3. Budget Régie de Maîtrise d'œuvre « RMO », Budget Primitif 2019**
 - a. Exécution du budget 2018 RMO**
 - b. Affectation du résultat de 2018 du budget RMO**
 - c. « BP » 2019 budget RMO**
- 4. Budget Assainissement non-collectif « ANC », Budget Primitif 2019**
 - a. Exécution du budget « ANC » 2018**
 - b. Affectation du résultat de 2018 du budget ANC**
 - c. « BP » 2019 budget « ANC »**
- 5. Evolution du montant du ticket restaurant**
- 6. Liste des contrats conclus en 2018**
- 7. Création de deux postes d'agent de maîtrise**
- 8. Points Divers et Questions**

1. VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS ET APPROBATION DES COMPTES DE GESTION DU SYNDICAT

Les comptes administratifs (édités par le Syndicat) et les comptes de gestion (édités par la Trésorerie), du budget principal, de la Régie de maîtrise d'œuvre, et de l'Assainissement Non-Collectif du SIARNC, sont en concordance sur les opérations budgétaires de 2018.

Oui l'exposé de Mme GONTHIER, vice-Présidente, le Comité syndical, à l'unanimité, a **voté les comptes administratifs** :

- du budget principal assainissement collectif,
- du budget annexe Régie de Maîtrise d'œuvre,
- et du budget annexe assainissement non-collectif.

Oui l'exposé de M. MANCEAU, Président, le Comité syndical, à l'unanimité, a **approuvé les comptes de gestion** :

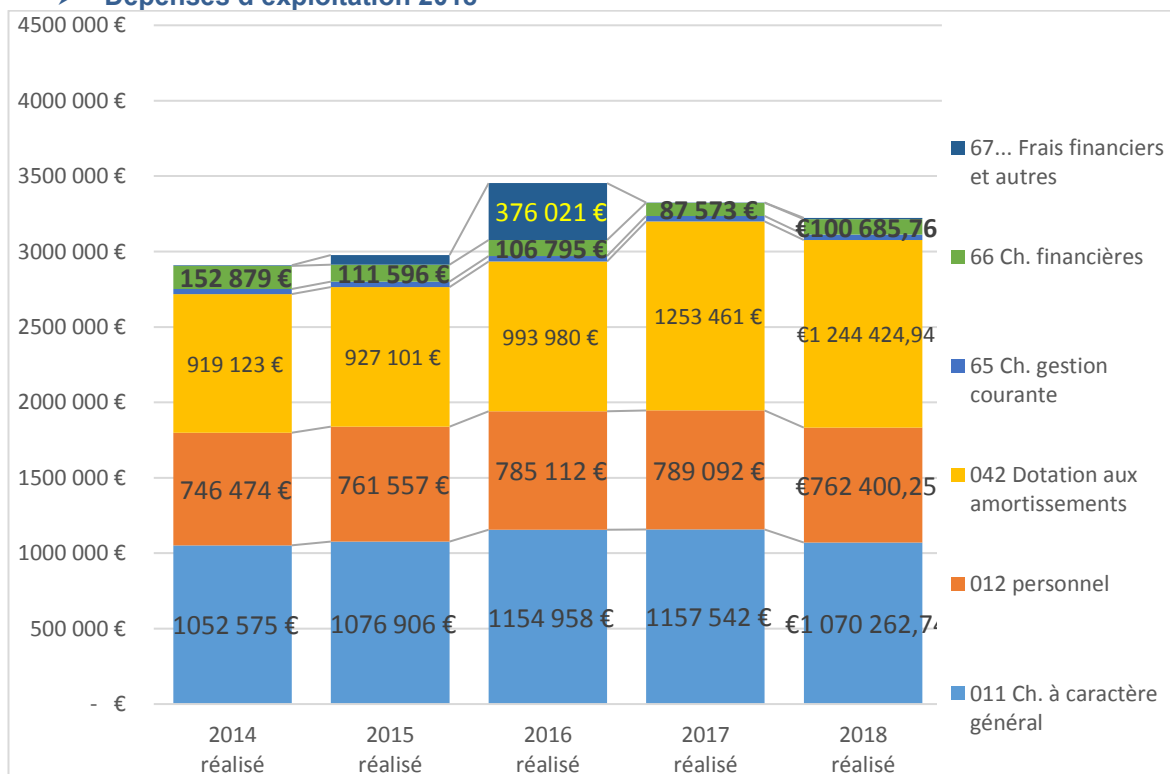
- du budget principal assainissement collectif,
- du budget annexe Régie de Maîtrise d'œuvre,
- et du budget annexe assainissement non-collectif.

2. BUDGET PRINCIPAL, BUDGET PRIMITIF « BP 2019 »

A. EXECUTION DU BUDGET 2018

L'exécution du budget principal 2018 a fait l'objet d'une présentation détaillée.

➤ Dépenses d'exploitation 2018



L'exécution du budget 2018, les charges d'exploitation sont maîtrisées malgré de fortes disparités suivant les postes de dépenses.

- **Les charges à caractère général affichent un recul d'environ 7% (-85.000€),**

- Le budget de l'énergie est en croissance de 8% environ, tandis qu'une économie est réalisée conjoncturellement sur les produits de traitement (pourtant eux aussi affectés par le renchérissement du coût de transport).

- Les travaux d'entretien et réparation sur bien immobilier sont en recul en 2018 par rapport à 2017.
- Les coûts d'études et prestations sont en recul en 2018 par rapport à 2017 car la proportion d'études réalisées supportées par la section d'investissement a été plus importante.

- Les charges de personnel

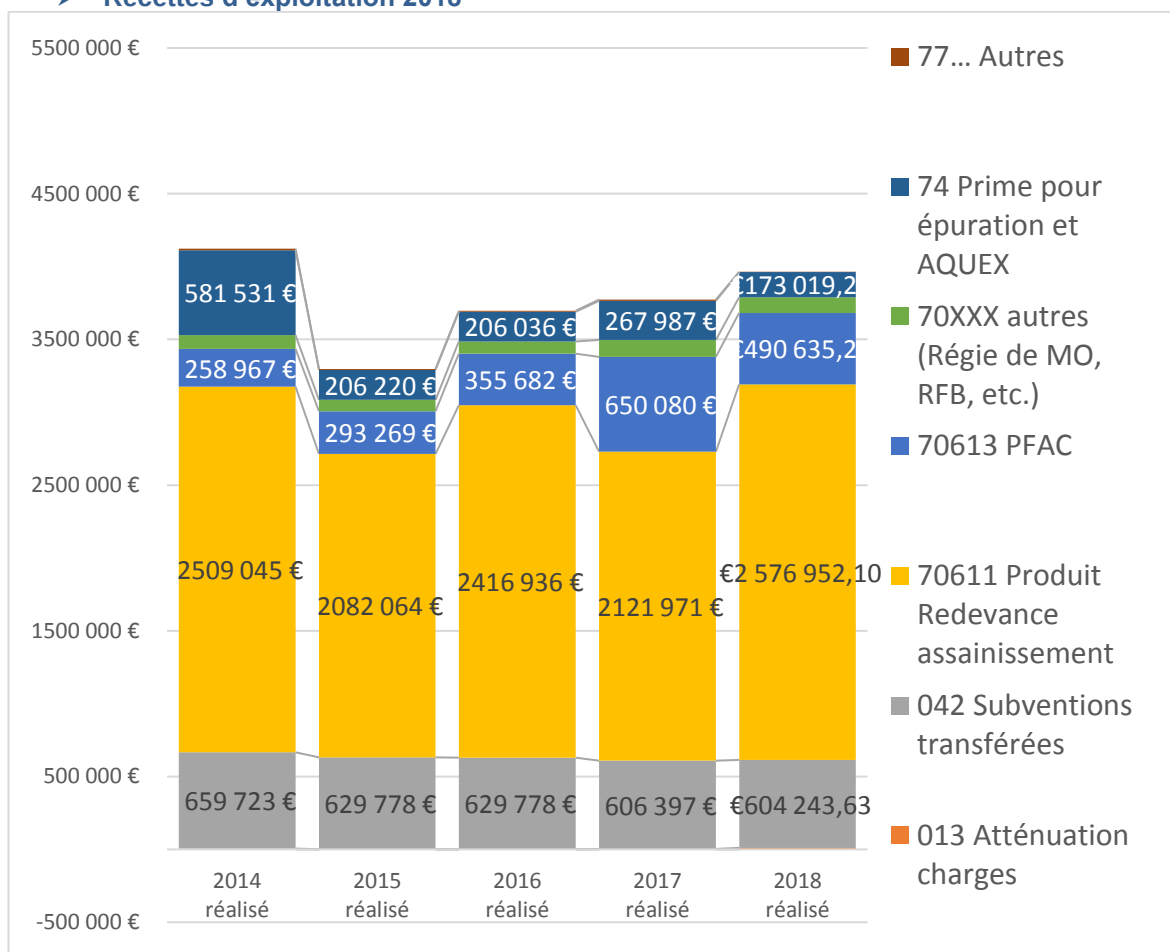
Le SIARNC a connu des vacances d'emploi sur les postes :

- d'agent d'exploitation réseau,
- d'agent d'exploitation des stations d'épuration,
- et de chef de service réseaux.

Les dépenses de personnel sont en recul de 3,4% par rapport à 2017.

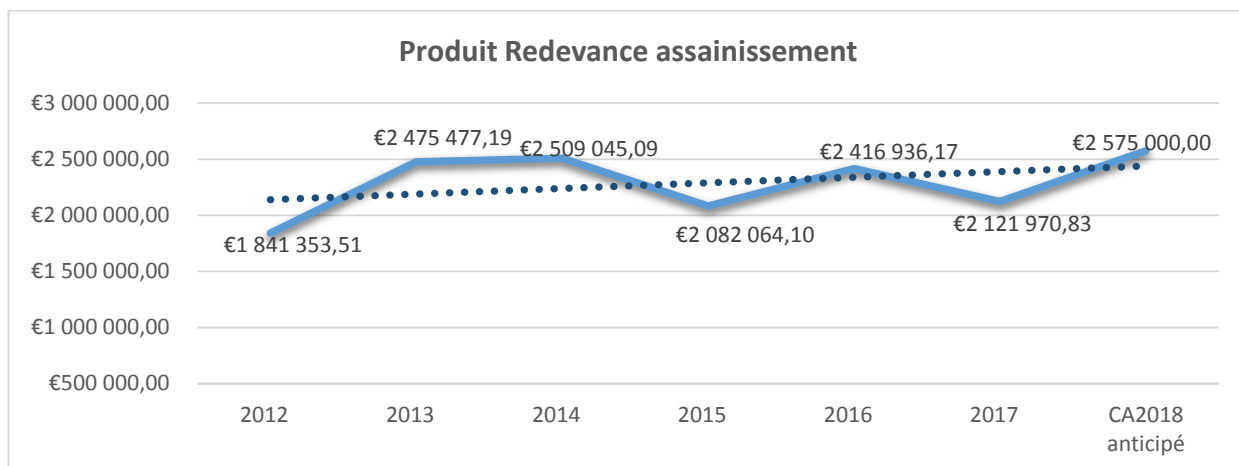
Les charges financières sont en progression de 15% (+13.000 €) en 2018 par rapport à 2017, en raison de la souscription de nouveaux emprunts bancaires auprès de la Caisse de dépôts et consignations (1 110 000 €) et du Crédit Agricole (900 000 €).

➤ Recettes d'exploitation 2018



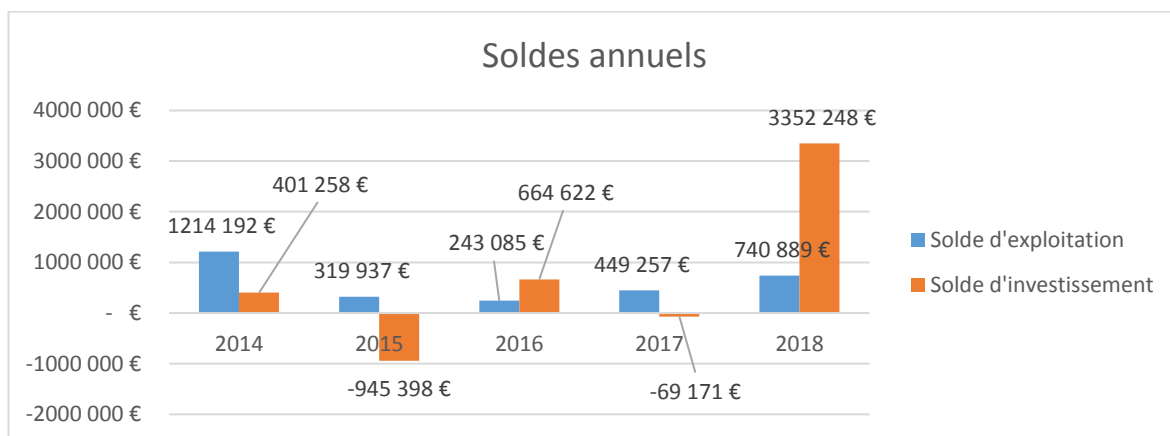
L'exécution du budget 2018, les recettes d'exploitation sont en progression de +5% car les recettes de redevance d'assainissement collectif ont progressé de 21% (2,57M€ pour 2,18M€ inscrits au BP2018) tandis que les recettes de PFAC sont d'environ 485.000€ (estimées à 520.000€ au BP2018), en baisse d'environ 35.000€. Cette variation de montant de redevance reversée n'est pas représentative d'une évolution du tarif ou des volumes consommés.

La redevance d'assainissement génère un produit qui, malgré des évolutions interannuelles reste globalement en progression moyenne de 2%/an.

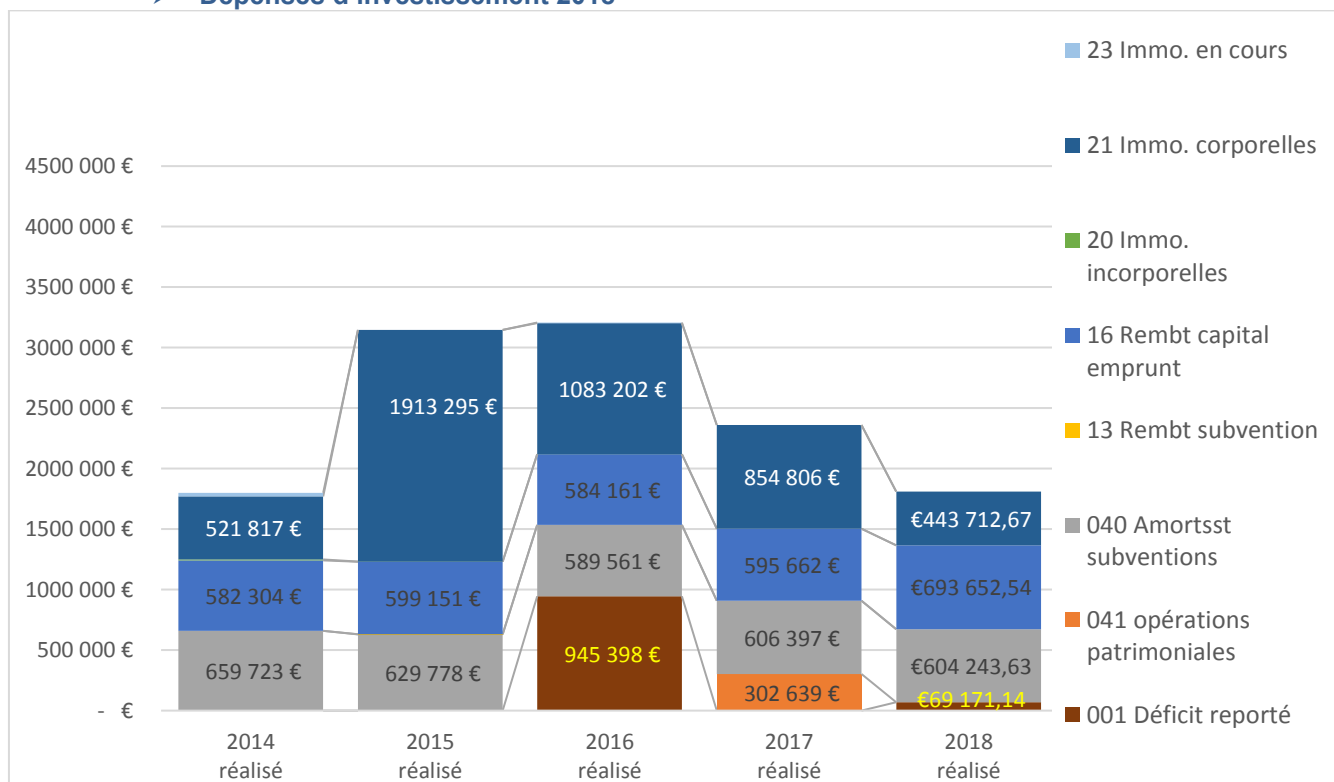


La prime pour épuration baisse de 40%, par rapport à 2017, mais reste supérieure à l'estimation du BP2018 (165.000€ au lieu de 100.000€ budgétés).

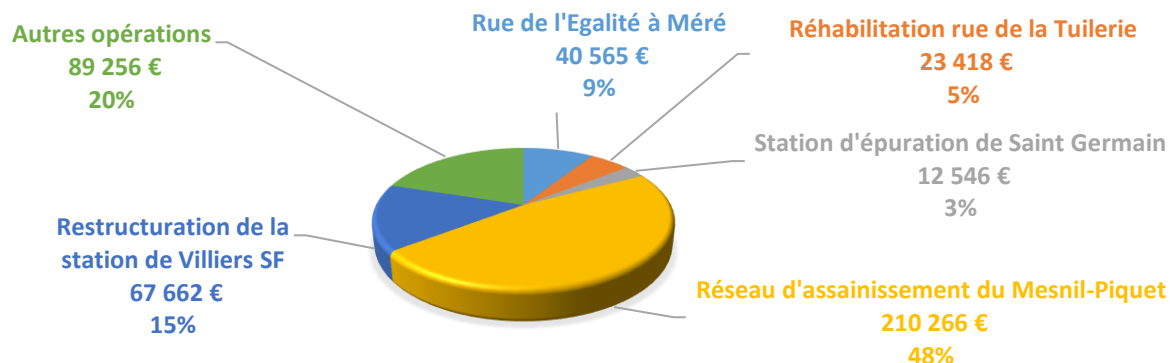
Le bilan de la section de fonctionnement de l'année 2018 proprement dite est excédentaire de 740.889 €, en nette progression par rapport au solde des deux exercices précédents.



➤ Dépenses d'investissement 2018

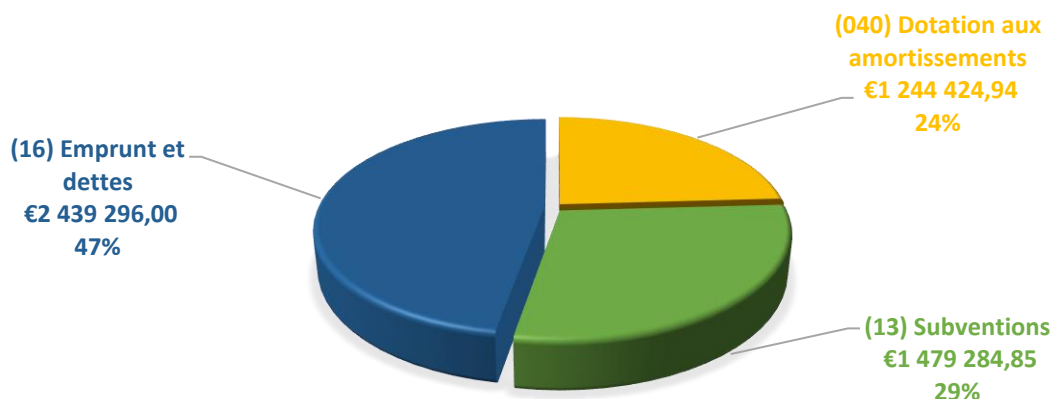
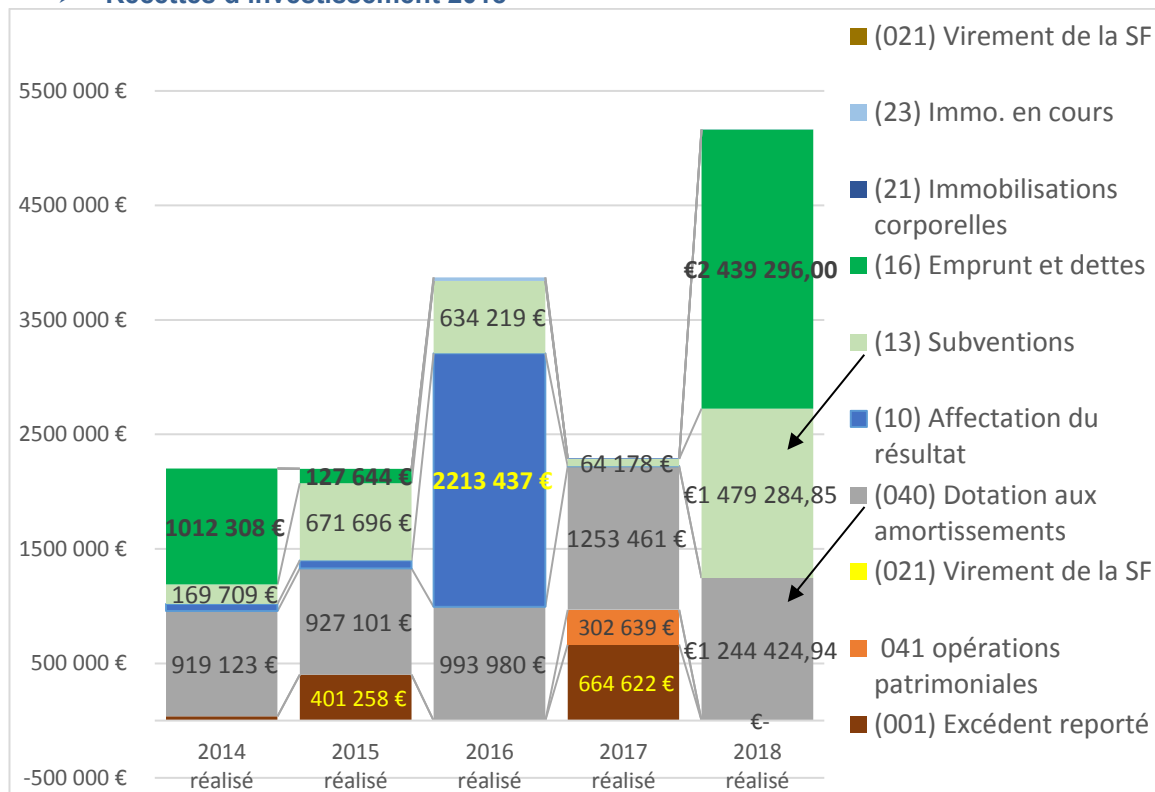


DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2018



Avec un total d'immobilisations de 443 713€, l'année 2018 est une année de transition entre deux trains d'investissements conséquents (fin de l'opération de construction de la station de Saint Germain de la grange, lancement de la restructuration de Villiers Saint Frédéric et des extensions de collecte).

➤ Recettes d'investissement 2018



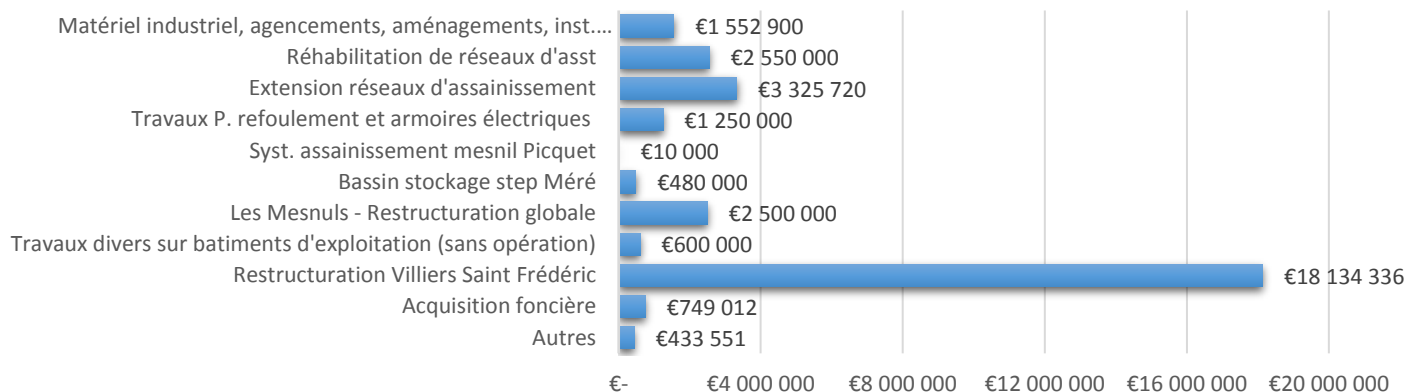
L'année 2018 est caractérisée :

- par l'encaissement de subventions issues de programmes antérieurs,
- et par la souscription d'emprunts pour des opérations de travaux, qui n'ont pas encore vu leur mise en œuvre sous forme de dépense d'investissement.

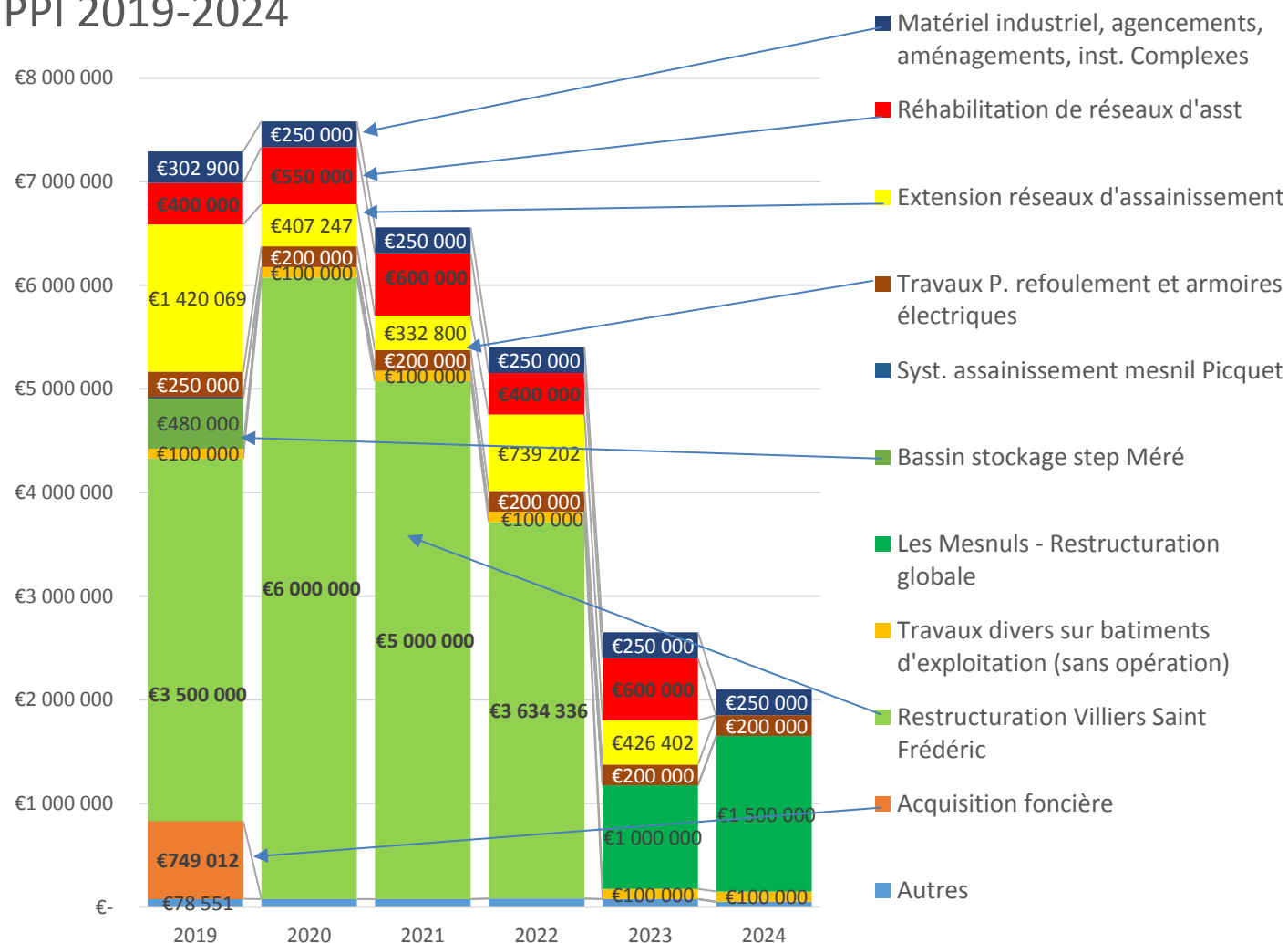
Le bilan de la section d'investissement est ainsi fortement excédentaire, à 3.352.248 €.

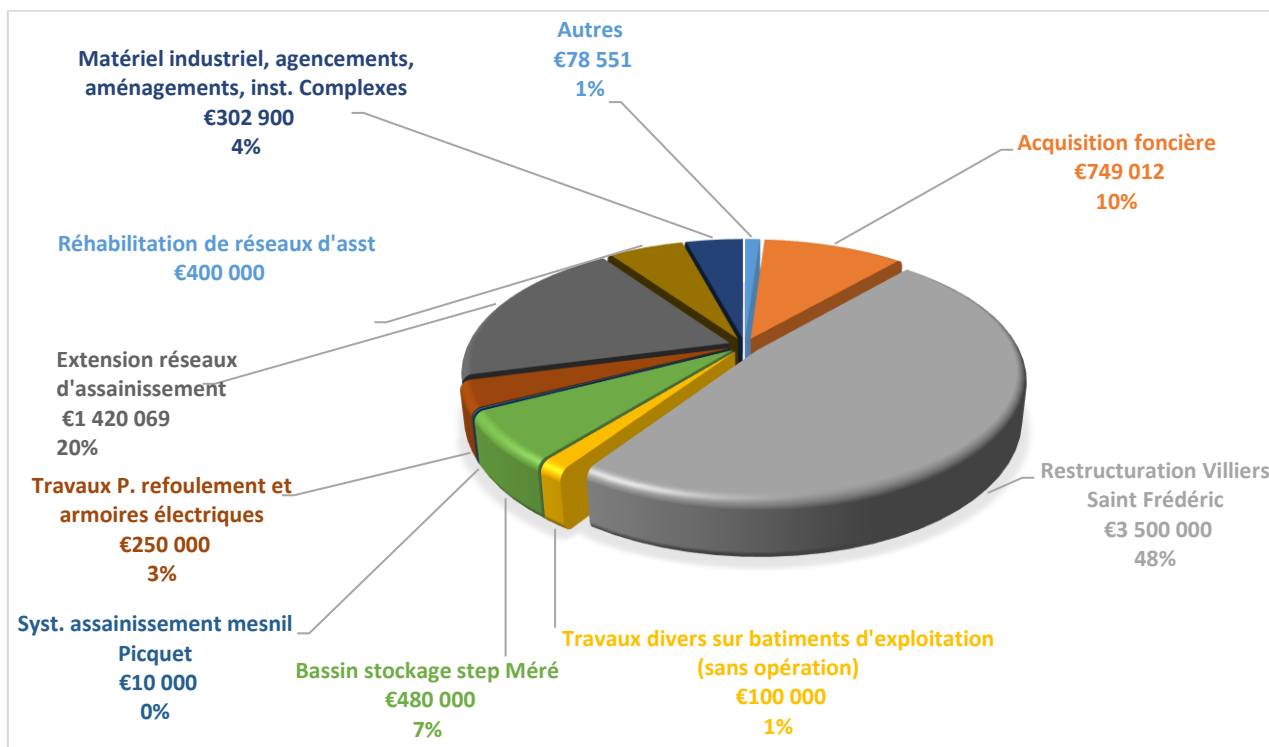
B. PROGRAMME DE TRAVAUX

Investissement 2019-2024



PPI 2019-2024





C. ORIENTATIONS BUDGETAIRES POUR 2019

I. EVOLUTION DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT

Dans le cadre de la prospective financière, il a été considéré une évolution de +2% par an sur les charges réelles de fonctionnement, sauf pour le site de Villiers Saint Frédéric qui connaît une évolution spécifique liée à sa restructuration : une augmentation de l'ordre de +20% (+250.000€ en valeur) à la mise en service de la méthanisation en 2021, puis une évolution de l'ordre de 2% (+15.000€/an en valeur) en lien avec l'augmentation de la charge de pollution à traiter.

Avec un décalage d'un an, les recettes connaîtront elles aussi un bond de l'ordre de +300.000€ en année pleine à partir de la mise en service de l'injection de bio méthane (+12% sur l'ensemble des recettes d'exploitation) puis une croissance de +3% par an avec la montée en charge du dispositif.

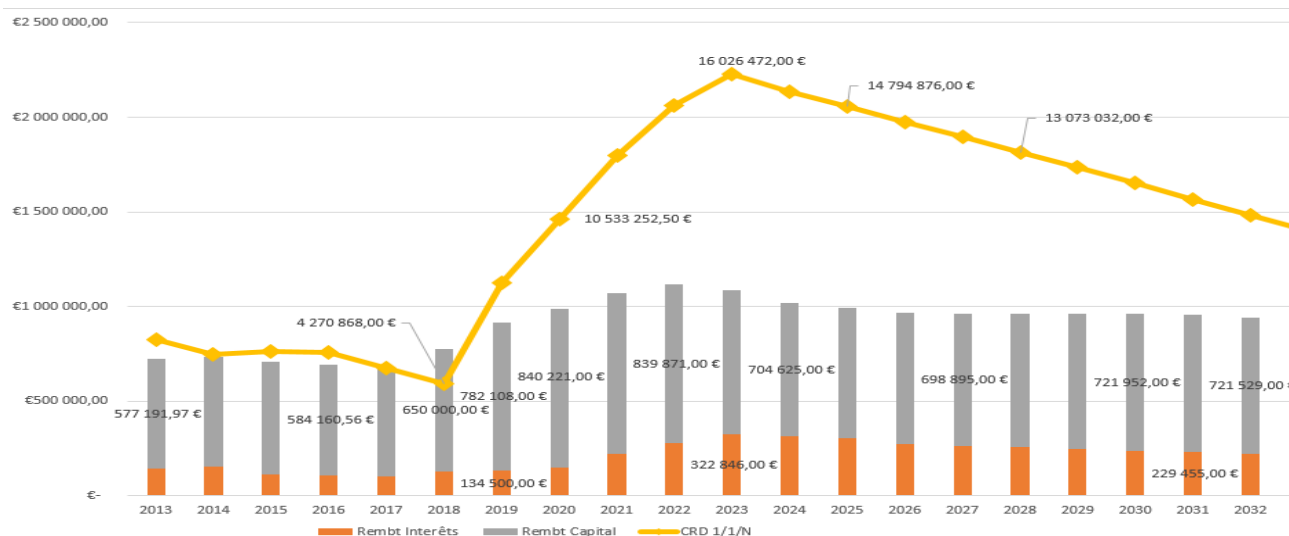
II. EVOLUTION DU BESOIN DE FINANCEMENT

Dans le cadre de l'étude prospective de faisabilité financière du projet, il a été déterminé que les ratios financiers se dégradent durant la phase de construction de l'unité de méthanisation (jusqu'en 2021/2022 dans le **tableau 1** ci-annexé).

Ensuite, les recettes liées à la vente de bio méthane permettent un redressement des capacités financières jusqu'à un retour à la situation d'avant l'investissement à l'horizon 2030.

L'évolution du besoin de financement retrace l'état de santé financière de la collectivité.

L'évolution globale de la dette est la suivante :



Le plan de financement de la restructuration de Villiers Saint Frédéric prévoit le recours à l'emprunt :

- auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, dans la limite de 6,11 M€, au taux du livret A (« quasi fixe ») et sur 40 ans,
- auprès de la Caisse Régionale du Crédit Agricole, à hauteur de 3,00 M€, au taux de 1,45% sur 20 ans,
- auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie, à hauteur de 2,19 M€ à taux zéro sur 20 ans.

Le projet bénéficie par ailleurs de 6,61 M€ de subventions.

Equilibre prévisionnel de l'opération « Restructuration de la station d'épuration de Villiers St Frédéric » :

Emploi		Ressource	
Acquisition foncière	716 012,00 €	Total prêts	11 296 264,00 €
Travaux	17 100 001,24 €	Total subventions	6 616 015,00 €
Etudes	1 421 414,76 €	Total autofinancement	1 325 149,00 €
Total dépenses projet	19 237 428,00 €	Total ressources	19 237 428,00 €

III. PROJET DE BUDGET PRIMITIF 2019

1. AFFECTATION DU RESULTAT DE 2018 DU BUDGET PRINCIPAL

Considérant d'une part que :

- L'excédent de la section d'exploitation 2018 du budget (01) proprement dite est de 740 889,35 €
- Les excédents antérieurs de cette section étaient de 1 509 240,80 €, portant l'excédent cumulé au 31/12/2018 de la section de fonctionnement au montant de 2 250 130,15 €,
- La section d'investissement 2018 du budget (01) présente :
 - o Un excédent d'investissement de l'année 2018 de 3 421 418,82€,
 - o Un déficit d'investissement antérieur à 2018 de 69 171,14 €,
 - o Des restes à réaliser en investissement de l'exercice 2018 :
 - En dépenses, de 409 968,84 €,
 - En recettes, de 28 715,00 €,
 - Soit un solde déficitaire des restes à réaliser de 381 253,84 €.

Le solde d'investissement cumulé global est excédentaire et s'établit à 2 970 993,84 €.

Considérant d'autre part que :

- De ce fait, le cumul de la section d'investissement à la fin de l'exercice 2018 est excédentaire, et donc qu'il n'existe aucun impératif lié besoin de couverture du déficit de la section d'investissement,
- La couverture de ce déficit permet néanmoins une meilleure lisibilité de l'équilibre financier du budget principal,

Oui l'exposé de M. MANCEAU Claude, Président du SIARNC, le Comité syndical, à l'unanimité, a décidé d'affecter le résultat excédentaire en clôture d'exercice de la section d'exploitation 2018 du budget principal assainissement collectif du SIARNC, d'un montant global de **2 250 130,15 €**,

- Pour une partie en couverture du déficit antérieur, soit **69 171,14 €**, au compte de recettes R 1068 « autres réserves » du chapitre « dotation, fonds divers et réserves » de la section d'investissement du BP 2019,
- Pour le solde, soit **2 180 959,01 €**, au compte de recettes 110 « report à nouveau solde créditeur (R002) » du chapitre « excédents reportés », de la section d'exploitation du BP 2019.

2. BUDGET PRINCIPAL DU SIARNC « BP 2019 »

Les propositions budgétaires ont été les suivantes :

➤ Section d'exploitation

E	x	p	l	o	i	t	a	t	i	o	n	CHAPITRE	BP+DM2018	CA2018 anticipé	Pour mémoire DOB 2019	Nouveaux crédits 2019	BP 2019	evolution de BP à BP 2019/2018
												011 Ch. à caractère général	1 298 904,00 €	1 070 262,74 €	1 311 654,00 €	1 326 482,06 €	1 326 482,06 €	2,12%
												012 personnel	902 700,00 €	762 400,25 €	920 754,00 €	920 000,00 €	920 000,00 €	1,92%
												023 Virement SI	1 286 145,44 €	- €	1 872 797,76 €	1 915 359,85 €	1 915 359,85 €	48,92%
												042 Dotation aux amortissements	1 244 864,94 €	1 244 424,94 €	1 229 019,52 €	1 225 019,06 €	1 225 019,06 €	-1,59%
												65 Ch. gestion courante	40 000,00 €	36 045,68 €	40 000,00 €	40 000,00 €	40 000,00 €	0,00%
												66 Ch. financières	127 000,00 €	100 685,76 €	180 000,00 €	180 000,00 €	180 000,00 €	41,73%
												67 Frais financiers et autres	90 000,00 €	8 510,24 €	50 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €	-44,44%
												Total dépenses fonctionnement	4 989 614,38 €	3 222 329,61 €	5 604 225,28 €	5 656 860,97 €	5 656 860,97 €	32,1%
												R	e	c	e	t	e	s
002 Excédent reporté	1 509 240,80 €		2 158 324,28 €	2 180 959,01 €	2 180 959,01 €	44,51%												
013 Atténuation charges	500,00 €	10 124,47 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €	0,00%												
042 Subventions transférées	604 243,63 €	604 243,63 €	644 401,00 €	644 401,96 €	644 401,96 €	6,65%												
70611 Produit Redevance assainissement	2 190 629,95 €	2 576 952,10 €	2 200 000,00 €	2 230 000,00 €	2 230 000,00 €	1,80%												
70613 PFAC	520 000,00 €	490 635,24 €	450 000,00 €	450 000,00 €	450 000,00 €	-13,46%												
70XXX autres (Régie de MO, RFB, etc.)	60 000,00 €	107 394,47 €	70 000,00 €	70 000,00 €	70 000,00 €	16,67%												
74 Prime pour épuration et AQUEX	100 000,00 €	173 019,26 €	80 000,00 €	80 000,00 €	80 000,00 €	-20,00%												
77... Autres	5 000,00 €	849,79 €	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	-80,00%												
total recettes fonctionnement	4 989 614,38 €	3 963 218,96 €	5 604 225,28 €	5 656 860,97 €	5 656 860,97 €	32,1%												
Solde de fonctionnement			0,00 €	740 889,35 €	0,00 €	- €												

➤ Section d'investissement

I N V E S T I S S E M E N T	D é p e n s e s	CHAPITRE	BP+DM2018	CA2018 anticipé	Pour mémoire DOB 2019	RAR 2018 => 2019	Nouveaux crédits 2019	BP 2019	evolution de BP à BP 2019/2018
		001 Déficit reporté	69 171,14 €	69 171,14 €	- €				----
		041 opérations patrimoniales	- €	- €	- €		- €	- €	----
		040 Amortsst subventions	604 243,63 €	604 243,63 €	644 401,00 €		644 401,96 €	644 401,96 €	6,65%
		13 Rembt subvention	8 000,00 €	- €	8 000,00 €	- €	8 000,00 €	8 000,00 €	0,00%
		16 Rembt capital emprunt	695 000,00 €	693 652,54 €	850 000,00 €	- €	850 000,00 €	850 000,00 €	22,30%
		20 Immo. incorporelles	10 000,00 €	- €	10 000,00 €	- €	10 000,00 €	10 000,00 €	0,00%
		21 Immo. corporelles	6 977 223,27 €	443 712,67 €	7 607 051,00 €	409 968,84 €	6 880 563,58 €	7 290 532,42 €	4,49%
		23 Immo. en cours	380 000,00 €	- €	380 000,00 €	- €	380 000,00 €	380 000,00 €	0,00%
		Total dépense investissement	8 743 638,04 €	1 810 779,98 €	9 499 452,00 €	409 968,84 €	8 772 965,54 €	9 182 934,38 €	5,0%
	R e c e t t e s	CHAPITRE	BP+DM2018	CA2018 anticipé	Pour mémoire DOB 2019	RAR 2018 => 2019	Nouveaux crédits 2019	BP 2019	evolution de BP à BP 2019/2018
		(001) Excédent reporté	- €	- €	3 439 612,89 €		3 352 247,68 €	3 352 247,68 €	----
		041 opérations patrimoniales	- €	- €	- €		- €	- €	----
		(021) Virement de la SF	1 281 145,44 €	- €	1 872 797,76 €		1 915 359,85 €	1 915 359,85 €	49,50%
		(040) Dotation aux amortissements	1 244 864,94 €	1 244 424,94 €	1 229 019,52 €		1 225 019,06 €	1 225 019,06 €	-1,59%
		(10) Affectation du résultat	- €		- €		69 171,14 €	69 171,14 €	----
		(13) Subventions	1 508 000,00 €	1 479 284,85 €	250 000,00 €	28 715,00 €	343 631,00 €	372 346,00 €	-75,31%
		(16) Emprunt et dettes	4 324 627,66 €	2 439 296,00 €	2 708 021,83 €	- €	2 248 790,65 €	2 248 790,65 €	-48,00%
		(21) Immobilisations corporelles	- €	- €	- €	- €	- €	- €	----
		(23) Immo. en cours	380 000,00 €	21,87 €	- €	- €	- €	- €	-100,00%
Total recette investissement		8 738 638,04 €	5 163 027,66 €	9 499 452,00 €	28 715,00 €	9 154 219,38 €	9 182 934,38 €	5,1%	
		SOLDE DE L'INVESTISSEMENT	- 5 000,00 €	3 352 247,68 €	- €	- 381 253,84 €	381 253,84 €		

Où l'exposé de Monsieur le Président, le Comité syndical, à l'unanimité, a décidé de voter le Budget primitif 2019 du budget principal « Assainissement collectif » du SIARNC suivant cette proposition (présentation par chapitre en séance).

3. INTEGRATION DE VICQ

L'intégration budgétaire du budget communal d'assainissement collectif de Vicq sera réalisée par décision modificative ultérieurement au vote du budget primitif.

3. BUDGET REGIE DE MAITRISE D'ŒUVRE « RMO », BUDGET PRIMITIF 2019

A. EXECUTION DU BUDGET 2018 RMO

Les missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour des collectivités extérieures au SIARNC ont été réalisées à hauteur de 2 500 € en 2018. La disponibilité du personnel ne permet pas une prolongation en 2019.

Les missions de maîtrise d'œuvre (MOE) ou d'encadrement de la MOE sont en cours, mais non encore facturées. Pour mémoire, les facturations croisées entre budget principal et budget RMO permettent la prise en compte de ces prestations en régie (prestation « in house ») par les subventions des partenaires institutionnels, comme ils l'auraient été si ces prestations avaient été externalisées par la passation d'un marché.

B. AFFECTATION DU RESULTAT DE 2018 DU BUDGET RMO

Le budget Régie de Maîtrise d'œuvre, sans section d'investissement, ne nécessite aucune affectation de résultat. Néanmoins il est d'usage de prendre annuellement une délibération pour le constater.

C. « BP » 2019 BUDGET RMO

Ce budget totalise un volume de 72 751,00 €, réparti suivant les opérations de travaux reprises dans le **tableau 2** ci-annexé.

Où l'exposé de Monsieur le Président, le Comité syndical, à l'unanimité, a décidé de voter le Budget primitif 2019 du budget annexe « Régie de Maîtrise d'œuvre » du SIARNC, suivant cette proposition (présentation par chapitre en séance).

4. BUDGET ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF « ANC », BUDGET PRIMITIF 2019

A. EXECUTION DU BUDGET « ANC » 2018

La dépense de fonctionnement a été constituée de

- la maintenance du logiciel de gestion des dossiers d'assainissement non collectif (pour 700 € environ),
- le remboursement par frais d'honoraires du personnel mis à disposition par le budget principal, à hauteur de 60% du montant des redevances de contrôle de l'assainissement de l'année 2017, soit 3011€, conformément à la délibération du Comité Syndical du 14 décembre 2017.

B. AFFECTATION DU RESULTAT DE 2018 DU BUDGET ANC

Le budget assainissement non collectif 2018 présente un excédent cumulé d'investissement de 8 123,32 €, en progression de 1 333,33 € par rapport à l'exercice précédent (aucune réalisation en section d'investissement hors amortissement).

Il ne nécessite aucune affectation de résultat.

C. « BP » 2019 BUDGET « ANC »

E x p l o i t a t i o n	D é p e n s e s	DEPENSES EXPLOITATION	BP+DM 2018	CA 2018 anticipé		nouveaux crédits 2019	BP 2019	Evolution BP 18/BP19
		(011) Charges à caractère général, fournitures	7 500,00 €	3 717,65 €		7 500,00 €	7 500,00 €	0,00%
		dont 6226 (honoraires 60% / rec. redevance année N-1)	3 011,18 €	3 011,01 €		1 564,91 €		
		(012) Charges de personnel	- €	- €		- €	- €	0,00%
		(023) Virement vers la SI	13 479,34 €	- €		10 735,83 €	10 735,83 €	-20,35%
		(042) OOTS - Dotation aux amortissements	1 133,33 €	1 133,33 €		1 133,33 €	1 133,33 €	0,00%
		(65) Autres charges de gestion courante	5,00 €	0,71 €		5,00 €	5,00 €	0,00%
		(67) charges exceptionnelles	1 000,00 €	- €		1 000,00 €	1 000,00 €	0,00%
		Total dépenses fonctionnement	23 117,67 €	4 851,69 €		20 374,16 €	20 374,16 €	-11,87%
R e c e t t e s		RECETTES EXPLOITATION	BP+DM 2018	CA 2018 anticipé		nouveaux crédits 2019	BP 2019	Evolution BP 18/BP19
		(002) Excédent antérieur reporté	20 117,67 €	20 117,67 €		17 874,16 €	17 874,16 €	-11,15%
		(042) OOTS - Quote part de subventions transférées	- €	- €		- €	- €	0,00%
		(706...) Produit redevance de contrôle et travaux	3 000,00 €	2 608,18 €		2 500,00 €	2 500,00 €	-16,67%
		(704) Produits de travaux	- €	- €		- €	- €	0,00%
		(74) subvention d'exploitation (contrat d'animation)	- €	- €		- €	- €	0,00%
		Autres recettes	- €	- €		- €	- €	0,00%
		total recettes fonctionnement	23 117,67 €	22 725,85 €		20 374,16 €	20 374,16 €	-11,87%
		SOLDE D'EXPLOITATION	- €	17 874,16 €		€		----

I N V E S T I S S E M E N T	D é p e n s e s	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	BP+DM 2018	CA 2018 anticipé	RAR	nouveaux crédits 2019	BP 2019	Evolution BP 18/BP19
		(001) Déficit ou excédent reporté	- €	- €		- €	- €	0,00%
		(040) subventions transférées au résultat	- €	- €		- €	- €	0,00%
		(16) Emprunt	- €	- €	- €	- €	- €	0,00%
		(20) Immobilisations incorporelles	- €	- €	- €	- €	- €	0,00%
		(21) Immobilisations corporelles	21 602,66 €	- €	- €	19 992,48 €	19 992,48 €	-7,45%
		(23) Immobilisations en cours	- €	- €	- €	- €	- €	0,00%
		Total dépense investissement	21 602,66 €	- €	- €	19 992,48 €	19 992,48 €	-7,45%
R e c e t t e s		RECETTES D'INVESTISSEMENT	BP+DM 2018	CA 2018 anticipé	RAR	nouveaux crédits 2019	BP 2019	Evolution BP 18/BP19
		(001) Déficit ou excédent reporté	6 989,99 €	6 989,99 €		8 123,32 €	8 123,32 €	16,21%
		(021) Virement de la SF	13 479,34 €	- €		10 735,83 €	10 735,83 €	-20,35%
		(040) OOTS – Dotation aux amortissements	1 133,33 €	1 133,33 €		1 133,33 €	1 133,33 €	0,00%
		(10) Dotation et réserves (affectation du résultat)	- €	- €		- €	- €	0,00%
		(13) Subventions	- €	- €	- €	- €	- €	0,00%
		(16) Emprunt et dettes assimilées	- €	- €	- €	- €	- €	0,00%
		(23) Immobilisations en cours	- €	- €	- €	- €	- €	0,00%
		Total recette investissement	21 602,66 €	8 123,32 €	- €	19 992,48 €	19 992,48 €	-7,45%
		SOLDE D'INVESTISSEMENT	- €	8 123,32 €	- €			----

Où l'exposé de Monsieur le Président, le Comité syndical, à l'unanimité, a décidé de voter le Budget primitif 2019 du budget annexe « Assainissement non-collectif » du SIARNC, suivant cette proposition (présentation par chapitre en séance).

5. EVOLUTION DU MONTANT DU TICKET RESTAURANT

Les agents du SIARNC bénéficient actuellement de tickets restaurant d'une valeur de 5 €/unité, soit 100 €/mois, avec une participation de l'employeur de 60% depuis l'année 2011.

Dans l'objectif d'une amélioration de pouvoir d'achat, il est proposé de porter la valeur du ticket à 6 €/unité, soit une valeur mensuelle pour le carnet de 20 tickets portée à 120€, en conservant le niveau de participation employeur à 60%.

Le coût de cette mesure est de 12€/mois/agent (environ 1 850 € sur l'année pour un effectif de 14 agents bénéficiaires).

Où l'exposé de Monsieur le Président, le Comité syndical, à l'unanimité, a approuvé le nouveau montant du ticket restaurant et confirmé la participation employeur au taux maximum de 60%.

6. LISTE DES CONTRATS CONCLUS EN 2018

Jusqu'à présent, la liste des marchés conclus au cours de l'année précédente devait être publiée au plus tard au 31 mars de l'année en cours. Il sera proposé au Comité Syndical de prendre acte par délibération de cette liste.

L'information sur les marchés passés en 2018 évolue avec le Code de la Commande Publique adopté par l'ordonnance 2018-1074 du 26 novembre 2018, qui entre en vigueur au 1^{er} avril 2019. Il y aura désormais :

- Déclaration des contrats notifiés en 2018 auprès de l'Observatoire Economique de la Commande Publique (OECF), pour tous les contrats d'un montant supérieur à 90 000,00 € ;
- Publication sur le profil acheteur des « données essentielles » relatives aux contrats d'un montant supérieur 25 000,00 €.

Où l'exposé de Monsieur le Président, le Comité syndical, à l'unanimité, a pris acte du tableau présentant les marchés conclus en 2018 (tableau 3 ci-annexé).

7. CREATION DE DEUX POSTES D'AGENT DE MAITRISE

Un agent du service réseau du SIARNC titulaire du grade d'agent de maîtrise a demandé son placement en disponibilité pour convenance personnelle.

Son poste ne peut être pourvu par un agent titulaire avant un délai de 6 mois. Il convient de créer un poste supplémentaire, afin d'être en mesure, si un agent titulaire de ce grade se présentait, de pouvoir le cas échéant procéder à un recrutement.

On constate une situation semblable au service station : il est proposé de créer un second poste.

Où l'exposé de Monsieur le Président, le Comité syndical, à l'unanimité, a décidé de la création de ces deux postes et de la modification du tableau des emplois de la collectivité en conséquence.

8. POINTS DIVERS ET QUESTIONS

✓ Avancement des travaux d'investissement

- Restructuration de la station d'épuration de Villiers Saint Frédéric,
- Création d'un bassin de stockage restitution à la station d'épuration de Méré,
- Création de collecteurs d'eaux usées sur le territoire des communes de Bazoches sur Guyonne, Méré et Montfort l'Amaury.

✓ Point sur les procédures juridiques en cours

- Recours PASSAVANT-IMPIANTI
- DUP acquisition foncière pour la « ZRV »
- Jugement en appel LEDIER

✓ **Redevance d'assainissement collectif du système de collecte-épuraton de Vicq**

Lors du Comité syndical de décembre, il a été voté un tarif différencié pour la commune de Vicq, 4,72€/m³. Il n'a pas été précisé qu'il s'agissait du tarif du service d'assainissement de la zone de collecte et épuration de Vicq, qui inclut notamment les 39 habitations raccordées à ce système mais situées territorialement au Mesnil Piquet.

Or réglementairement, l'égalité de traitement de l'usager impose que pour une même zone de collecte-épuraton, il n'y ait qu'un seul tarif, sauf à ce que l'usager se trouve dans une situation factuelle permettant de différencier son tarif.

Il est proposé, au moment de l'intégration comptable du service assainissement collectif de Vicq (Décision Modificative de juin 2019), de préciser que le tarif de l'assainissement pour les usagers du Mesnil-Piquet est aligné sur celui des usagers de la commune de Vicq.

✓ **Avis de la Commission d'Accès aux Documents Administratifs (CADA)**

Par courrier du 4 juillet 2018, Monsieur le Président de la Communauté de Communes de Cœur d'Yvelines et Maire de Montfort l'Amaury a demandé copie de l'offre remise par le candidat retenu pour la restructuration de la station d'épuration de Villiers Saint Frédéric.

Après consultation de la CADA, seul un extrait de l'acte d'engagement du marché a pu être transmis, conformément aux conclusions de la Commission :

L'examen de l'offre d'une entreprise attributaire au regard du respect du secret des affaires conduit ainsi la commission à considérer que l'offre de prix détaillée contenue dans le bordereau des prix unitaires, la décomposition du prix global et forfaitaire ou le détail quantitatif estimatif, ne sont pas communicables aux tiers, sans qu'il soit besoin de s'interroger sur le mode de passation, notamment répétitif, du marché ou du contrat, sa nature, sa durée ou son mode d'exécution.

L'examen de l'offre des entreprises non retenues au regard des mêmes principes conduit de même la commission à considérer que leur offre de prix globale est, en principe, communicable mais qu'en revanche, le détail technique et financier de cette offre ne l'est pas.

En outre, pour l'entreprise attributaire comme pour l'entreprise non retenue, les dispositions de l'article L311-6 du code des relations entre le public et l'administration doivent entraîner l'occultation des éléments suivants :

- les mentions relatives aux moyens techniques et humains, à la certification de système qualité, aux certifications tierces parties ainsi qu'aux certificats de qualification concernant la prestation demandée, ainsi que toute mention concernant le chiffre d'affaires, les coordonnées bancaires et les références autres que celles qui correspondent à des marchés publics ;
- dans les documents préparatoires à la passation du marché (procès-verbaux, rapports d'analyse des offres) les mentions relatives aux détails techniques et financiers des offres de toutes les entreprises.

La commission précise enfin que les notes et classements des entreprises non retenues ne sont communicables qu'à celles-ci, chacune en ce qui la concerne, en application de l'article L311-6 du code des relations entre le public et l'administration. En revanche, les notes, classements et éventuelles appréciations de l'entreprise lauréate du marché sont librement communicables.

Au regard de ces développements, la commission estime que le montant global de l'offre financière du candidat retenu est communicable à toute personne en faisant la demande, contrairement à la décomposition des prix proposés qui est protégée par le secret des affaires. Par ailleurs, l'offre technique de l'attributaire du marché de conception-réalisation est également protégée par ce secret et n'est pas communicable.

La séance a été levée à 19 h 30.

Le Président,

C. MANCEAU



Tableau 1 : évolution des ratios financiers 2018-2030

	CA anticipé 2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
RRF	3 121 352	3 151 000	3 207 155	3 236 045	3 626 751	3 746 939	3 871 555	4 000 791	4 134 846	4 273 931	4 418 268	4 568 090	4 723 641
DRF hors intérêts de la dette	2 116 620	2 117 710	2 160 064	2 441 193	2 359 097	2 406 279	2 384 832	2 432 528	2 481 179	2 530 802	2 581 418	2 633 047	2 685 708
EPARGNE DE GESTION	1 004 732	1 033 290	1 047 091	794 852	1 267 654	1 340 660	1 486 723	1 568 262	1 653 667	1 743 129	1 836 850	1 935 043	2 037 934
Intérêts dette	112 938	106 142	118 862	192 062	247 811	294 488	285 632	277 460	269 159	260 680	252 049	243 223	234 194
EPARGNE BRUTE	891 794	927 148	928 230	602 790	1 019 843	1 046 172	1 201 091	1 290 803	1 384 508	1 482 449	1 584 801	1 691 820	1 803 739
Capital dette	631 690	663 368	721 481	731 892	721 131	645 711	585 885	567 220	574 468	580 155	587 463	595 236	603 212
EPARGNE DISPONIBLE (NETTE)	260 104	263 781	206 748	-129 102	298 712	400 461	615 206	723 582	810 040	902 294	997 338	1 096 584	1 200 528
Dépenses d'équipement brut	500 000	6 255 920	7 622 000	6 222 000	4 022 000	2 722 000	1 622 001	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000
Autres dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total dépenses d'investissement	500 000	6 255 920	7 622 000	6 222 000	4 022 000	2 722 000	1 622 001	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000
Recettes d'investissement hors emprunts	1 479 285	1 040 000	1 530 000	2 010 000	1 950 000	2 555 130	600 000	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000
BESOIN DE FINANCEMENT	1 239 389	-4 952 139	-5 885 252	-4 341 102	-1 773 288	233 591	-406 795	-76 418	10 040	102 294	197 338	296 584	400 528
Emprunt	2 439 249	2 485 500	5 771 000	2 642 500	1 887 000	0	0	0	0	0	0	0	0
RESULTAT DE L'EXERCICE	3 678 638	-2 466 639	-114 252	-1 698 602	113 712	233 591	-406 795	-76 418	10 040	102 294	197 338	296 584	400 528
RESULTATS ANTERIEURS	1 440 070	5 118 708	2 652 068	2 537 817	839 214	952 926	1 186 518	779 722	703 304	713 344	815 638	1 012 976	1 309 560
FONDS DE ROULEMENT FINAL	5 118 708	2 652 068	2 537 817	839 214	952 926	1 186 518	779 722	703 304	713 344	815 638	1 012 976	1 309 560	1 710 087
CRD AU 1/1	4 902 558	6 710 117	8 532 249	13 581 768	15 492 376	16 658 245	16 012 534	15 426 649	14 859 429	14 284 960	13 704 805	13 117 342	12 522 107
CRD AU 31/12	6 710 117	8 532 249	13 581 768	15 492 376	16 658 245	16 012 534	15 426 649	14 859 429	14 284 960	13 704 805	13 117 342	12 522 107	11 918 895

SUIVI DES INDICATEURS

10043	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
DRF/usagers	222	221	227	262	260	269	266	270	274	278	282	286	291
RRF/usagers	311	314	319	322	361	373	385	398	412	426	440	455	470
Encours de dette 31/12 / usagers	668	850	1352	1543	1659	1594	1536	1480	1422	1365	1306	1247	1187
Encours de dette / RRF	214,97%	270,78%	423,48%	478,74%	459,32%	427,35%	398,46%	371,41%	345,48%	320,66%	296,89%	274,12%	252,32%
Dép d'équipement brut / RRF	16,02%	198,54%	237,66%	192,27%	110,90%	72,65%	41,90%	25,00%	24,18%	23,40%	22,63%	21,89%	21,17%
DRF+ amort / RRF	91,67%	91,63%	93,55%	103,99%	91,76%	89,31%	84,11%	81,91%	80,41%	78,89%	77,43%	75,99%	74,58%
Annuité / RRF	23,86%	24,42%	26,20%	28,55%	26,72%	25,09%	22,51%	21,11%	20,40%	19,67%	19,00%	18,35%	17,73%
Encours de dette / Epargne brute	7,52	9,20	14,63	25,70	16,33	15,31	12,84	11,51	10,32	9,24	8,28	7,40	6,61

Tableau 2 : Débat d'orientations budgétaires pour la régie de maîtrise d'œuvre 2019

REGIE DE MAITRISE D'ŒUVRE - BP 2019						
Prestations intellectuelles pour communes extérieures	Coût d'objectif € HT	Taux de rémunération	Montant initial des Honoraires Maîtrise d'œuvre HT	Etat d'avancement	Facturation	BP 2019
ASSAINISSEMENT - M 49						
VICQ : AMO pour le choix et le suivi du Maître d'Œuvre et de toute l'opération d'assainissement.	190 000 €	6,29	9 462,05 €	Travaux STATION achevés - Entreprise ERSE Travaux RESEAUX terminés en domaine public Travaux branchements en domaine privé terminés.	Montant des honoraires corrigé car coût d'objectif surestimé par rapport au réel (112 430 € HT) : 9462,05 € HT Acompte de 5204,13 € HT (55%) - juin 2016	Soldée
Opérations internes SIARNC	Coût d'objectif € HT	Taux de rémunération	Montant initial des Honoraires Maîtrise d'œuvre HT	Etat d'avancement	Facturation	BP 2019
ASSAINISSEMENT - M 49						
STEP de Méré Bassin tampon et vanne sectionnement	400 000 €	5,85	23 400 €	Projet d'AVP transmis par AMODIAG cet été. Compléments demandés (3ème solution avec collecteur servant de stockage + étude des coûts d'entretien de chaque solution).	100 % à la fin de la prestation	23 400 €
AMO restructuration STEP Villiers Saint Frédéric	350 000 €	5,95	20 825 €	Marché travaux en attente de notification (novembre 2018 ?) En attente retour financeurs et services de l'Etat	100 % à la fin de la prestation	20 825 €
Pilotage du Maître d'Œuvre pour Extension réseau EU (Estim Coût travaux : 1 850 000 € HT)	74 000 €	6,92	5 121 €	AMODIAG retenu comme MOE pour un montant de 139 614 € HT, réparti comme suit : TF = 77 900 € HT TC1 = 28 804 € HT TC2 = 32 910 € HT	100 % à la fin de la prestation	5 121 €
Réhabilitation réseaux de collecte (Tranche 2 : Rue du Château JP) 800 ml	400 000 €	5,85	23 400 €	Mission pas encore lancée	100 % à la fin de la prestation	23 400 €
TOTAL	1 414 000 €		82 207,85 €		TOTAL	72 746,00 €
			-9 461,85 €		Variable d'ajustement	5 €
					TOTAL BP 2018 RMO	72 751,00 €
DOB - REGIE DE MAITRISE D'ŒUVRE - 2019						
Articles	Désignation	Rappel BP2018	BP 2019	Evolution		
6226	Honoraires	79 503,92 €	72 746,00 €	-8,50%		
658	Charges diverses de g° courante	5,00 €	5,00 €	0,00%		
	Total dépenses	79 508,92 €	72 751,00 €	-8,50%		
Articles	Désignation	Rappel BP2017	BP 2019	Evolution		
7068	Autres prestations de service	79 508,92 €	72 751,00 €	-8,50%		
	Total Général	79 508,92 €	72 751,00 €	-8,50%		

Tableau 3 : Liste des marchés conclus en 2018

MARCHES DE TRAVAUX

MARCHES DE 20 000 à 49 999 EUROS HT

Objet	Date du marché	Attributaires	Code postal attributaire	Montant €HT
Extension collecteur rue de l'Egalité à Méré	29/05/2018	SARC	35 653	38 305,00 €
Travaux de dévoiement canalisation eaux usées- Rue du Vieux Château - 78640 Neauphle Le Château	13/318	SADE	76 301	40 955,00 €

MARCHES DE FOURNITURES

MARCHES DE 20 000 à 49 999 EUROS HT

Objet	Date du marché	Attributaires	Code postal attributaire	Montant €HT
Entretien écologique des espaces verts du SIARNC	1-oct	Du Rêve au Jardin	78 370	24 990,00 €

MARCHES DE 50 000 à 89 999 EUROS HT

Objet	Date du marché	Attributaires	Code postal attributaire	Montant €HT
Fourniture de produits de traitement pour station d'épuration (Chaux)	16/04/2018	Société des fours à Chaux de Dugny	92 085	51 284,00 €
Fourniture de produits de traitement pour station d'épuration (Chlorure ferrique station de Villiers St F)	16/04/2018	SNF SAS	42 163	87 100,00 €
Fourniture de produits de traitement pour station d'épuration (Polymère)	16/04/2018	KEMIRA France	67 000	28 880,00 €

MARCHES DE SERVICES

MARCHES DE 135 000 à 209 999 EUROS HT

Objet	Date du marché	Attributaires	Code postal attributaire	Montant €HT
Mission de maîtrise d'œuvre pour les travaux d'extension du réseau d'eaux usées du SIARNC	20/08/2018	AMODIAG Environnement	59 121	139 614,00 €